

L'Anarcho-syndicaliste

N°241 – Le numéro : 4 € ttc

septembre 2025

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même ... » Fernand Pelloutier - Lettre aux Anarchistes.

Nous, les écorchés...

Et anarcho-syndicalistes... indéracinables...

Pour ceux qui appartiennent à des « partis », façonnés et formatés par et dans « l'ordre ordonné », notre édito de ce numéro 241 les choquera. Il n'est pas de haute volée politique... mais il est l'essence qui nous anime, nous qui hurlons notre désespoir face à l'horreur...

Pour survivre, nous fredonnons quelques poèmes qui nous ont égayés toutes ces années de luttes, c'est pour cela que nous vous proposons ce qui nous passe par la tête, lorsque nous nous mettons sur nos claviers pour dire que nous sommes toujours là, indéracinables !

Le Sud de Nino Ferrer, qui est terrible d'impuissance silencieuse :

*« Un jour ou l'autre il faudra qu'il y ait la guerre
On le sait bien*

*On n'aime pas ça, mais on ne sait pas quoi faire
On dit c'est le destin... »*

Avec sa suite logique ...

L'Affiche Rouge, chantée par Léo Ferré ...

*« Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA
FRANCE
Et les mornes matins en étaient différents »*

Parce qu'à tous niveaux, dans les pays qui subissent une dictature, y compris la France avec la dictature du

mépris de classe qui s'étend grave depuis un bon bout de temps ...

Ils cherchaient, et cherchent toujours, un effet de peur sur les passants, sur les générations passantes, les sans-dent en Hollande, les sans-nom dans les gares, pour que les bruits de bottes aux frontières fassent peur et permettent le « décuplement des dépenses militaires », « le décuplement des volontaires dans une jeunesse aux horizons fermés »...

Et donc de la dette présentée comme un sacrifice républicain où les citoyens « qui n'existent pas »...

Toujours pareil : ceux d'en-bas qui doivent :

Se serrer la ceinture encore et encore,

Se passer de soins encore et encore,

Être encore et encore moins payés,

Encore et encore moins soignés...

Alors que cette Dette, elle est normalement « souveraine ». C'est-à-dire que l'État est en droit de l'imposer aux plus riches, aux nantis, à ces actionnaires, toujours plus tournés vers leur nombril bronzé, tout ce « joli monde » qui veut faire des affaires en France.

Sinon, « nationalisation » des profiteurs et re-tissage d'une nationalisation, augmentation générale des salaires, des émoluments, des retraites et pensions ...

c'est à dire, avec tout ce que ça implique de mise à contribution des milliardaires et de leurs profits inhumainement démesurés !

Mais ils cherchent un effet de peur sur les manants que nous sommes, pour nous maintenir au ras des pâquerettes !

Depuis 1830, nous le hurlons. Depuis, nous nous sommes structurés, depuis nous avons gagné, de longues luttes acharnées sans compter nos vies données, le droit de se syndiquer, arme ultime et unique, contre le capitalisme.

Nous sommes syndiqués parce que le capitalisme nous broie.

Non pas un syndicalisme d'opérette, mais de terrain !

Malgré le désespoir qui peut nous envahir, nous sommes toujours là, nous les anarcho-syndicalistes, nous sommes indéracinables, inoxydables, incontournables !

Marc Hébert



Le mouvement de classe avec la jeunesse et sans le corporatisme CFDT, c'est le seul rapport de force !

Réunies le 29 août 2025, les confédérations syndicales ont publié un communiqué contre la politique budgétaire de Bayrou- Macron : « Le Gouvernement a choisi encore une fois de faire payer les travailleuses et les travailleurs, les précaires, les retraité-es, les malades : la suppression de deux jours fériés, des coupes dans les services publics, la remise en cause du droit du travail, une énième réforme de l'assurance chômage, le gel des prestations sociales et celui des salaires des fonctionnaires comme des contractuel-les, la

désindexation des pensions de retraites, le doublement des franchises médicales, la remise en cause de la 5ème semaine de congés payés... Autant de mesures aussi brutales que profondément injustes. Ce qui creuse la dette, ce sont aussi les baisses d'impôts pour les riches et les 211 Mds d'aides publiques captées par les plus grandes entreprises ! ».

Le constat est juste contre de tels domestiques du capital, avec un gouvernement plus que minoritaire (36

députés !) de la droite catholique, adepte d'une politique liberticide, raciste et xénophobe, celle des Darmanin/Retailleau...

Ce que revendique, à la place, l'intersyndicale c'est :

« Nous voulons :

- ✓ des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques ;
- ✓ des mesures pour lutter contre la précarité et renforcer la solidarité ;
- ✓ des investissements dans une transition écologique juste et la réindustrialisation de la France et des mesures contre les licenciements ;
- ✓ la justice fiscale, avec la mise en place de dispositifs qui taxent les gros patrimoines et les très hauts revenus, contraignent le versement des dividendes et conditionnent fortement les aides aux entreprises ;
- ✓ une protection sociale de haut niveau et l'abandon de la retraite à 64 ans.

Le problème est là. Pour avoir une « unité syndicale », on se retrouve avec des revendications bonnes dans le principe, mais sans désigner les moyens et leurs montants. C'est quoi « des moyens budgétaires à la hauteur ». On revendique la suppression de la gestion à flux tendu, mécaniquement comptable, des services publics avec réouverture d'hôpitaux, de maternité et rétablissement des lits supprimés ? Et quelles mesures contre la précarité alors qu'il y a 10 millions de Français sous le seuil de pauvreté. On revendique le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciements ? Ou pas ? Idem pour taxer les gros patrimoines avec une évasion fiscale à plus de 80 milliards : quels sont ces « dispositifs » ? Quant à conditionner « fortement » les aides avec de l'argent public aux entreprises privées, ne serait-il pas plus social de revendiquer que l'État soit l'employeur dans de grands travaux, comme le logement social, et que l'argent public le reste... Et de revendiquer le retour dans les caisses de l'Etat des 75 milliards de cotisations dues par les entreprises.

Quant à une protection sociale de « haut niveau », cela ne veut rien dire... car tout le monde est pour...

C'est le problème : sous prétexte d'unité syndicale à tout prix, on se retrouve dans un flou revendicatif bien-pensant, pas dans une logique de classe.

Au demeurant, le caractère factice de cette « unité » a été immédiatement démontré. Dès le 28 août, la secrétaire générale de la CFDT a fait savoir qu'elle est d'accord "sur la question du respect, de la dignité au travail, du pouvoir d'achat", mais que, pour le 10 septembre, "les méthodes ne sont pas celles" du syndicat, en l'occurrence avec les "blocages" et la "désobéissance civile". C'est qu'à la CFDT on est propre sur soi, on ne fait pas de « désobéissance civile ».

Et pour cause, la CFDT, c'est le corporatisme, l'adversaire du syndicalisme. La CFDT, et ses « méthodes » qu'elle revendique, c'est être en 1995 pour le plan Juppé contre FO et la CGT. C'est être pour la remise en cause de la retraite par répartition en 2003 et 2010, et carrément, sous Macron, pour la retraite par points et pour détruire la retraite par répartition... contre FO et la CGT. Idem pour la loi Travail et les ordonnances Macron avec suppression des CHSCT.

Tout le monde le sait. Ce qui veut dire que se réunir au siège de la CFDT, tenante permanente de la collaboration de classe, est une mauvaise initiative. On connaît la chanson de la trahison : seule la CFDT, en 2025, a accepté de servir la soupe à Bayrou pour le « conclave » sur les retraites et tout ça pour rien en faveur des travailleurs.

Autrement dit ce qui compte c'est la leçon de l'histoire, pas les magouilles d'appareil pour un statu quo minimaliste contre le gouvernement.

Il est préférable d'avoir une unité FO et CGT (à condition que FO ne soit pas sur la ligne collaboration de classe comme c'est le cas depuis quelque temps) avec Solidaires et les autres. Et puis, et c'est fondamental, à condition d'intégrer dans le mouvement les syndicats de lycéens et d'étudiants, lesquels sont absents dans le document du 29, à tort.

C'est ce rapport de force, sur un programme de classe, qui a marché historiquement. Inutile de perdre son temps avec une unité de façade, qui éclatera à n'importe quel moment, du fait du corporatisme cfdétiste. Une mobilisation du monde du travail avec la jeunesse sur un programme de classe antilibéral, voilà l'avenir.

E.Morel

10 septembre, 18 septembre, et suite...

Le 15 juillet, le premier ministre François Bayrou annonce sa série de mesure antisociales pour redresser le pays au prétexte d'une dette abyssale : 2 jours fériés supprimés, 6 jours de carence pour arrêt de maladie, doublement des franchises médicales entre autres atteintes à la Sécurité Sociale, année blanche pour toutes les prestations sociales, non remplacement d'un fonctionnaires sur trois, 3000 postes de fonctionnaires supprimés, recul d'une semaine de congés payés, etc.

Pressurée depuis des décennies par la baisse du niveau de vie, la casse ses services publics et des droits des travailleurs, assommée par la propagande diffamante des médias des milliardaires, la population est subjuguée et la réaction est immédiate. Un appel « *bloquons tout le 10 septembre* » est lancé sur les réseaux sociaux.

Dès la mi-août, de nombreux syndicats déposent des préavis de grève reconductible. L'appel intersyndical national à la grève reporté au 18 septembre ne change rien à l'affaire, près de 300 appels de syndicats de base, d'Unions Locales et Départementales sont comptabilisés pour le 10.

Fin août et début septembre, des Assemblées Générales se tiennent partout en France, des ronds points gilets jaunes ou places publiques en ville aux amphithéâtres universitaires. Les revendications et modes d'actions sont discutés et votés. L'échec des manifestations à saute moutons de 2023 contre la dite « réforme » des retraites n'a pas été digéré. Les 14 millions de manifestants n'ayant alors obtenu aucune inflexion du gouvernement, d'autres modes d'action comme des blocages du système économique sous diverses formes s'envisagent : piquets de grèves devant les usines d'armement ou autres, blocages filtrants sur des ronds points proches des grands centres commerciaux, à pieds ou à vélos, etc.

Des systèmes de garde d'enfant, d'aide médicale avec présence de « street médic » en manifs ou lieux de blocages et des caisses de grève se prévoient.

Le 8 septembre, Bayrou perd son vote de confiance à l'Assemblée Nationale et dépose sa démission. Le 9, Macron nomme son remplaçant : Sébastien Lecornu, ministre des armées.

Provocation ou déclaration de guerre sociale ?

Le 10 septembre, les blocages se mettent en places très tôt le matin partout en France, 812 selon le ministère de l'Intérieur. Des assemblées se tiennent aussi sur les lieux de travail, notamment dans les usines aux quatre coins de la France ainsi que dans les universités. Des manifestations, déclarées ou non, se lancent dans des dizaines de villes, grandes ou petites où de nombreuses entrées de lycées et universités sont bloquées par un important mouvement de la jeunesse très inquiète pour son avenir.

175 000 manifestants selon la police, 400 000 selon les organisateurs sans compter les participants aux centaines de lieux de blocages.

Mais la repression policière bat son plein. Un dispositif de 80 000 policiers a été mis en place, équipés d'armements militaires, de camions à eau et de blindés dernier cri, comme les centaures, et de drones qui dégagent manumilitari les blocages très tôt le matin et chargent les manifestants, gazages à l'appui : 675 interpellations, 550 gardes à vue.

De nombreuses images de violences policières circulent sur les réseaux (1) (2), sur les piquets de grévistes, les lieux de blocages, sur les manifestants, mais aussi sur les journalistes tentant de les filmer.

Après cette journée pourtant éprouvante, les Assemblées Générales, des blocages et des manifestations se poursuivent en France.

Le 18 septembre, la grève s'étend dans de nombreux secteurs d'activités privés et publics : éducation, transports, santé (jusqu'aux pharmaciens, kynésithérapeutes, ophtalmologues et autres cabinets fermés), pompiers etc ...

Un nombre considérable de lycées et universités sont bloqués par les rassemblements aux entrées d'une jeunesse très inquiète d'un avenir plus qu'incertain.

Des manifestations monstres se lancent dans les rues de centaines de villes en France. 500 000 manifestants selon la police, 1 million selon les organisations.

Souvent dans ces manifestations, des tambours rythment les slogans des revendications : justice fiscale, justice

sociale, taxe Zuckman, retour à la retraite à 60 ans, plus d'argent pour les services publics d'éducation et de santé entre autres.

Le même dispositif policier que le 10 septembre est bien sûr mis en place, avec CRS, BAC et cavaleries de motars en sus. De nombreuses situations de violences policières à coups de gazages lacymo, matraquages sans sommation et passages sont filmés et diffusés sur les réseaux. 185 arrestations sont annoncées publiquement.

Dès le lendemain, le premier ministre invite les « responsables syndicaux » à la discussion. De leur côté, ils posent un ultimatum au gouvernement qui a jusqu'au 24 septembre pour répondre à leurs revendications, faute de quoi, ils lanceront un nouvel appel à la grève.

Quoi qu'il en soit, durant ces semaines de mouvement social, sans attendre quoi que ce soit des instances officielles, une organisation spontanée d'une grande

partie de la population s'est mise en place de jour en jour. D'assemblées en assemblées, de rassemblements en rassemblements, des liens et des moyens d'organisation divers et nouveaux se sont créés entre tous les participants, militants ou pas, syndiqués ou pas, travailleurs, retraités étudiants, paysans etc ...

Et comme pour les gilets jaunes, les liens sont créés et ne peuvent disparaître.

Le mouvement n'est pas en fin de course et d'ailleurs, un nouveau titre circule en réseau, après « bloquons tout » se diffuse « Reprenons tout » ; des perspectives à suivre.

Laurence.

(1) Violences policières insoutenables

<https://youtu.be/K-zOTuVz00?si=didQ8zWj8qNi1Yw8>,

<https://youtu.be/iPaSxvzHdGc?si=Mw7ITvQ6qBO5r0BM>

(2) canard refractaire

<https://youtu.be/SAyf1W2gsG4?si=A9RsWt5SSp0OqfeO>



La lutte des classes et son programme, c'est mieux qu'une fausse unité

Donc le 18 septembre a été un succès pour l'intersyndicale avec, d'après le ministre de l'Intérieur démissionnaire, 500 000 manifestants dans toute la France.

La question est : est-ce ça qui va faire reculer le gouvernement Lecornu, lequel est tout aussi illégitime que le gouvernement Bayrou et celui de Barnier.

Le Lecornu en question, ministre depuis 2017 et dont on n'a pas vu à quoi il servait au juste a prétendu qu'il voulait la « rupture ». Ce qui se limite à de la com, en supprimant la mesure des deux jours fériés, mais rien sur l'année blanche, la énième remise en cause à la baisse de l'assurance chômage, ou l'abattement de 10% sur les

retraites et les coupes budgétaires aveugles dans les services publics. En fait de « rupture », pour le moment Lecornu rejoint la cohorte des domestiques du capital : pas touche au capital, on fait payer le peuple...

Donc l'intersyndicale se réunit le lendemain 19 septembre et, dans un communiqué pose ses revendications communes.

Par exemple :

« La mobilisation massive du 18 septembre démontre que le compte n'y est toujours pas ! Les organisations syndicales, avec les travailleuses et les travailleurs, exigent :

- **L'abandon de l'ensemble du projet de budget** et notamment le doublement des franchises médicales, l'année blanche (désindexation des pensions, des prestations sociales, des salaires des agent-es de la fonction publique et du budget des services publics), la suppression de 3000 postes de fonctionnaires et la réforme de l'assurance chômage, ainsi que des projets attaquant le Code du travail, et le 1er mai ;

- **La justice fiscale**, avec la mise en place de dispositifs qui taxent les gros patrimoines et les très hauts revenus, et contraignent le versement des dividendes.

Pas mal, en fait. Mais les choses se compliquent à la ligne suivante :

« **La conditionnalité sociale et environnementale des 211 milliards d'euros d'aides publiques** aux entreprises privées ;

- **Des moyens budgétaires à la hauteur pour les services publics** partout sur le territoire ;

- Une protection sociale de haut niveau et **l'abandon du recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans** ».

Or les travailleurs et travailleuses n'ont jamais revendiqué cette prétendue « *conditionnalité sociale et environnementale* ». Ils sont contre le détournement du budget de l'État de 211 milliards d'euros au bénéfice du privé. Ils sont contre la fabrication d'un « déficit » à cause de ces 211 milliards vidant les caisses de l'État. Ils revendiquent que les 75 milliards d'euros de cotisations patronales dues soient versées à l'État. Et pas que l'on conditionne ce cadeau fiscal illégitime et illégal. De même il faut supprimer les holdings familiales qui permettent aux plus grandes fortunes de payer, en proportion, moins d'impôts que le commun des citoyens. L'égalité devant l'impôt c'est une base démocratique.

Or c'est l'inégalité qui a été mise en place... Alors il faut revendiquer un retour massif de ces milliards d'euros dans le budget de l'État : 100 milliards pour commencer. Ce qui renflouera les caisses de l'État et fera disparaître le déficit et, avec, l'année blanche, les restrictions à l'assurance chômage, etc.

Maintenant, on ne va pas être naïf : Hollande et Valls ont fait ça. Avec le CICE c'est 100 milliards qui ont été déversés sur les entreprises privées, et ce sans aucun contrôle et sans emplois massifs créés. Et à l'époque, la CFDT était pour et la CGT et FO contre.

Personne ne peut faire semblant de ne pas le savoir. D'où le flou sur des moyens « *à la hauteur* ». Il faut chiffrer et pour ça avoir les moyens c'est-à-dire récupérer l'essentiel des 211 milliards (que certains chiffrent à 270 milliards). Quant à la retraite, il faut aussi abandonner les 43 annuités, sinon ça ne veut rien dire. Et revendiquer

l'augmentation de cotisation même si le Medef n'en veut pas !

À la fin le communiqué ajoute : « **La balle est maintenant dans le camp du Premier ministre**. Si d'ici au 24 septembre il n'a pas répondu à leurs revendications, les organisations syndicales se retrouveront pour décider très rapidement d'une nouvelle journée de grève et de manifestations. ». Or tout le monde sait que, face à des domestiques du capital à la Macron-Lecornu, une série de « *nouvelles journées* », ils s'en foutent.

Seule la grève générale interprofessionnelle peut les faire reculer.

Et ça, ça s'est toujours fait sans la CFDT, laquelle il y a quelques semaines en était encore à blablater avec le Medef dans le « conclave » sur les retraites sans FO ni la CGT. Ce raccommodage pour faire « *unité syndicale* » ne vaut rien et doit cesser. La preuve c'est que le communiqué du 19 septembre demande : « *Les organisations syndicales pointent également la responsabilité du patronat et exigent l'ouverture de négociations salariales dans toutes les branches et les entreprises.* »

Bien vu, sauf qu'avec la loi Travail de 2016, la négociation de branche a été mise de côté pour renvoyer tout à l'entreprise au bon vouloir patronal.

Le problème c'est que si FO et la CGT ont défendu, en 2016, la loi dite du « *principe de faveur* », la CFDT était d'accord avec le Medef pour la liquider. Si l'on veut une négociation de branche, il faut revendiquer le rétablissement de la loi de juin 36 du « *principe de faveur* »...

En clair, il faut éviter les habituelles journées « saute-mouton ». Et c'est ce qui risque d'arriver tant qu'il y aura la CFDT. Il vaut mieux un bon rapport de force avec des revendications de classe claires et nettes.

Sauf que le rapport de force ça se prépare un minimum. Et à FO, on n'en voit pas la couleur. Ça ne sert à rien d'envoyer une lettre à Bayrou disant qu'à FO on est virtuellement en grève du 1^{er} septembre au 30 novembre. Ça ne peut abuser que les bureaucrates du syndicalisme pour lesquels le syndicalisme c'est d'abord leur plan de carrière de permanents dans l'organisation.

Concrètement, il faut des meetings pour informer, écouter, mobiliser...

Il faut que FO existe sur le terrain de classe. Il revient normalement au Secrétaire Général non pas d'écrire une bafouille, mais d'agir pour que la référence à la grève ne soit pas de la « com ». Or, on ne voit rien depuis des années : de la com, c'est tout.

Le retour aux bases du syndicalisme libre et indépendant s'impose par l'action syndicale organisée et en défendant un programme de classe contre le capital et ses représentants.

La marge de manœuvre est limitée. Mais une unité syndicale basée sur la com ne sert à rien et revient à se mettre sur le terrain du corporatisme CFDT avec la collaboration de classe à la clé.

On arrête de faire semblant. La lutte des classes est une réalité sociale. Inutile de se défilier. Retour à un programme revendicatif de classe contre le capital et ses privilèges acquis sur le dos du peuple. Retour à la lutte des classes.

E. Morel



Dictature du prolétariat

Dans un texte prémonitoire, Errico Malatesta, avec une grande bienveillance envers Lénine, analyse le sens du terme « dictature du prolétariat » et, lucide, pressent la destruction du mouvement révolutionnaire.

Extrait d'une lettre à Luigi Fabri, Londres, 30 juillet 1919

« Quand la révolution bolchevique a éclaté, plusieurs de nos amis ont confondu ce qui était révolution contre le gouvernement préexistant et ce qui était nouveau gouvernement, lequel venait se superposer à la révolution pour la freiner et la diriger aux fins particulières d'un parti – et pour un peu se seraient déclarés bolchévicks.

« Mais peut-être la vérité est-elle celle-ci : que nos amis bolchévisants, par l'expression « *dictature du prolétariat* », entendent simplement le fait révolutionnaire des travailleurs qui prennent possession de la terre et des instruments de travail et cherchent à constituer une société, d'organiser un mode de vie dans lequel il n'y ait pas de place pour une classe qui exploite et opprime les producteurs.

« Ainsi entendue, la « *dictature du prolétariat* » serait le

pouvoir effectif de tous les travailleurs d'accord pour abattre la société capitaliste et deviendrait l'« *anarchie* » aussitôt que cesserait la résistance réactionnaire et que personne ne prétendrait plus obliger par la force la masse à obéir et à travailler.

« Et alors notre dissension ne serait plus qu'une question de mots. « *Dictature du prolétariat* » signifierait dictature de tous, c'est-à-dire ne serait plus dictature, comme gouvernement de tous n'est plus gouvernement, dans le sens autoritaire, historique, pratique du mot.

« Mais les vrais partisans de la dictature du prolétariat ne l'entendent pas ainsi et ils ne font bien voir en Russie. Le prolétariat, naturellement figure ici, comme le peuple dans les régimes démocratiques, c'est-à-dire simplement pour cacher l'essence réelle de la chose. En réalité, il s'agit de la dictature d'un parti, ou plutôt des chefs d'un parti et c'est proprement une vraie dictature avec ses décrets, avec ses sanctions pénales, avec ses agents exécutifs et surtout avec sa force armée qui sert aujourd'hui à défendre la révolution contre ses ennemis extérieurs, mais qui servira demain pour imposer aux travailleurs la volonté des dictateurs, arrêter la révolution, consolider les nouveaux intérêts

qui sont en voie de constitution et défendre contre la masse une nouvelle classe privilégiée.

« Le général Bonaparte aussi défendit la Révolution contre la réaction européenne, mais en la défendant il l'étrangla. Lénine, Trotzki et Cie sont certainement des révolutionnaires sincères à la façon dont ils comprennent la révolution et ils ne trahiront pas ; mais ils préparent les cadres gouvernementaux qui serviront à ceux qui viendront après pour profiter de la révolution et la tuer. Ils seront les premières victimes de leur méthode et, avec eux, je le crains, tombera la révolution. C'est l'histoire qui se répète : « *mutatis mutandis* » ; c'est la dictature de Robespierre qui porta Robespierre à la guillotine et prépara la voie à Napoléon. »

Quelques faits, entre autres, illustrant les craintes justifiées de Malatesta :

- Dans la nuit du **11 au 12 avril 1918**, à Moscou, vingt-six centres anarchistes furent attaqués par surprise. La résistance la plus violente vint de la Maison de l'anarchie et du monastère occupé de Donskoï. Les forces de l'État bolchevique durent utiliser des canons pour les réduire. On dénombra à Moscou une soixantaine de morts et plus de 600 arrestations.

- **Le 2 juin 1919**, sur l'ordonnance n°1854 de Trotsky, Makhno et tout le mouvement furent déclarés hors la loi. Le terme péjoratif Makhnovchtchina fut utilisé par Trotsky pour titre de l'article de juin 1919 du journal officiel « Izvestia » dénigrant cette armée comme « un ramassis de bandits, assassins, pillards, petits propriétaires, contre-révolutionnaires ».

- **Le 24 décembre 1920** Voline est arrêté une seconde fois à Kharkiv, ainsi que tous les responsables de la Confédération des organisations anarchistes d'Ukraine (dite Nabat du nom de son journal), à la veille du « Congrès pan-russe des anarchistes ». Nombre d'entre eux furent fusillés.

- En **mars 1921** révolte de Kronstadt suivie de la répression organisée par Trotsky.

- **Le 3 avril 1922**, Staline devient secrétaire général du Comité central du Parti communiste.

- **Le 21 janvier 1924**, mort de Lénine.

Article d'Errico Malatesta, publié dans le journal anarchiste « Pensiero et Volonta » n°3 du 1er février 1924.

« Lénine est mort.

« Nous pouvons avoir pour lui cette espèce d'admiration forcée qu'arrachent aux foules les hommes forts même hallucinés, même cruels et qui réussissent à laisser dans l'histoire la trace profonde de leur passage : Alexandre, Jules César, Loyola, Cromwell, Robespierre, Napoléon. Mais lui-même animé des meilleures intentions, fut un tyran et l'étrangleur de la révolution russe et nous qui n'avons pas pu l'aimer de son vivant, nous ne pourrions pas le pleurer une fois mort.

« Lénine est mort. Vive la liberté ».

Christian Joyeux-Bouillon

L'Anarcho-syndicaliste

Abonnement pour 10 numéros : 40 € TTC.

Abonnement de soutien : à partir de 50 € TTC .

Formulaire d'adhésion sur:

<https://anarcho-syndicalisme.org/>

Par courrier et chèque :

Chèque à l'ordre de :

L'association des Groupes Fernand Pelloutier

adressé à M.L. Pichon

30 rue Edouard Corbière – 29200 BREST

Par courriel et virement bancaire :

Adressé à :

anarcho-syndicaliste@protonmail.com

Virement à destination de :

FR 74 2004 1010 1109 9982 8D03 218

CCP: 09998 28D Nantes.

Le Sud

Nino Ferrer, 1975

C'est un endroit qui ressemble à la Louisiane
À l'Italie
Il y a du linge étendu sur la terrasse
Et c'est joli

On dirait le Sud
Le temps dure longtemps
Et la vie sûrement
Plus d'un million d'années
Et toujours en été.

Il y a plein d'enfants qui se roulent sur la pelouse
Il y a plein de chiens
Il y a même un chat, une tortue, des poissons rouges
Il ne manque rien

On dirait le Sud
Le temps dure longtemps
Et la vie sûrement
Plus d'un million d'années
Et toujours en été.

Un jour ou l'autre il faudra qu'il y ait la guerre
On le sait bien
On n'aime pas ça, mais on ne sait pas quoi faire
On dit c'est le destin

Tant pis pour le Sud
C'était pourtant bien
On aurait pu vivre
Plus d'un million d'années
Et toujours en été.

****Strophes pour se souvenir*** est un poème de Louis Aragon écrit en 1955 en hommage aux résistants FTP-MOI, Francs-tireurs et partisans-Main d'œuvre immigrée, rebaptisé et mis en musique par Léo Ferré en 1961 comme L'affiche rouge, évoquant l'affiche de propagande antisémite de Vichy et des nazis les montrant comme des gangsters.
Source Wikipédia

L'affiche rouge *

*Vous n'avez réclamé ni la gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans*

*Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants*

*Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE
Et les mornes matins en étaient différents*

*Tout avait la couleur uniforme du givre
À la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand*

*Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses
Adieu la vie adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erevan*

*Un grand soleil d'hiver éclaire la colline
Que la nature est belle et que le cœur me fend
La justice viendra sur nos pas triomphants
Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant*

*Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient le cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant*



Un bonheur insoutenable *

*** titre d'un roman de SF d'Ira LEVIN que je recommande à ceux qui ne l'auraient pas encore lu**

Du pareil au même ...

je relisais, voici quelques jours, l'analyse que Gérard da Silva avait faite le 15 mars 2020, analyse publiée dans un communiqué spécial de l'A-S, sur l'exploitation politique évidemment plus que médiatisée, sous forme « d'effet d'aubaine » à tous les niveaux, de la désormais célèbre « épidémie de coronavirus » et de son COVID présumé dévastateur...

Sans parler uniquement de la France, force est de constater, avec le recul de cinq années écoulées depuis lors, que c'est une véritable comédie spectaculaire-grandiose qui nous a été servie à l'époque, avec une rare unanimité, par l'Union Européenne. Et pourquoi donc ? Et pourquoi donc nombre d'économistes, pointant du doigt tous les dysfonctionnements et contradictions constatés, ont parlé ou parlent encore d'effet d'aubaine, financièrement parlant ?

Effet d'aubaine car on doit à la volonté unanime des États-membres de l'U.E. d'avoir combattu ce « fléau » et disons dépassés par les événements, de s'en être donné les moyens !

Pour ma part – n'étant ni économiste, ni très doué en la matière, mais regardant/analysant les gesticulations politiques de nos gouvernants d'un œil « autrement économiste », force est de s'interroger sur cet « effet d'aubaine » et de se demander si ce ne serait pas tout bêtement et très cyniquement qu'a été conçue l'inorganisation évidente dans la gestion de cette crise sanitaire, avec, bien sûr, des mesures dérivatives sur lesquelles est portée l'attention, comme par exemple, l'interdiction de sortir de chez soi sauf dûment pourvu d'un « Ausweiss » (un peu comme sous l'occupation nazi, non ?!)

Un monde comme si...

Pourquoi s'interroger de la sorte ?

Simplement parce que, le temps passant, et les gesticulations politiciennes de ces dernières années démontrant à l'envi le cynisme de nos gouvernants attachés plus que tout au pouvoir, démontrant leur volonté d'y rester coûte que coûte, leur adhésion totale à

l'ultra-libéralisme les transformant en une caste totalement indifférente - sauf quand il faut s'agiter à serrer les mains en périodes pré-électorales..., indifférentes donc au sort des classes laborieuses pour ne pas dire « prolétariat » (mot banni comme d'autres – grand capital, exploités... des plateaux de télévision pratiquant la nov-langue) ... démontrant qu'ils n'ont carrément plus peur de ces classes populaires ni de leur progéniture, grandes consommatrices d'écrans de toutes sortes ; et qu'ils se fichent royalement des gesticulations de partis de soit-disant.e opposition qui ne remettent, eux-même, plus en cause l'ultra-libéralisme (dont ils vivent peut-être?!)... le temps passant, force est de constater que cet « effet d'aubaine » cacherait bien la « fabrication de A à Z » de cette fameuse-crise sanitaire-internationale-et-suffisamment-sérieuse pour que la Banque Européenne, l'unanimité requise étant constatée, ait décidé de faire marcher la planche à billets ... et ainsi ait contribué à éloigner ou annuler pendant un certain temps toute notion d'endettement pour les pays concernés.

Bien évidemment, tout tenant du pouvoir, vous dira que, comme « votre » banque auprès de laquelle vous avez contracté un prêt à x taux d'intérêt, quand on doit de l'argent à quelqu'un.e, il faut rembourser ! Argument imparable, partagé par tout un chacun car c'est la morale qui parle !, sauf que... Depuis la nuit des temps civilisés, le Pouvoir ne vit qu'à crédit car c'est lui qui, généralement par la force brutale, l'a créé ce crédit dont il est bénéficiaire, et la doit toujours, cette dette !

Loin de moi la capacité d'aller plus avant dans la démonstration: cela serait d'abord trop fastidieux et puis, sur le sujet, deux documents à s'appropriier (si ce n'est déjà fait) le font bien mieux que je ne le ferais :

- un article de presse de cinq pages (il est sur Internet) de Guy Abeille, le principal créateur (ils étaient deux, selon une autre source) du 3 % d'endettement de la France à ne pas dépasser et qui a été rapidement adopté par l'Allemagne et les autres États de la CEE puis de l'UE, alors qu'il ne s'agissait, initialement, pour le nouveau président de la République de l'époque élu en 1981, que d'opposer un argument de choc à ses ministres sollicitant un budget pour couvrir la réalisation de ses promesses de campagne ;

- un « pavé » de 621 pages : DETTE, 5000 ANS D'HISTOIRE, de David GRAEBER, Anarchiste, Docteur en anthropologie, économiste et professeur à la London University, hélas décédé à même pas soixante ans.

... c'est comme ça ...

Arrivés à ce stade de l'article, vous allez penser « mais, au fait, le camarade, où veut-il en venir ? »

... et comment pourrais-je ne pas être d'accord avec vous ! Donc voilà, sous forme d'interrogations prises dans le « pavé » cité ci-dessus et que je partage :

- Une double question étant « **qui doit vraiment quoi à qui ?** » et **dans quelle(s) main(s) se tien(nent) le(s) pistolet(s) imposant la loi ... du plus fort ?**

- Avec pour réponses à ce genre de crise(s), il n'y a pas si longtemps, soit la révolte sociale menant au succès d'une révolution, ou à la dictature en cas d'échec, soit une montée progressive des intérêts opposés menant à la guerre mondiale !?

... il ne doit en rester qu'un !

Nous sommes plus que jamais en pleine lutte de classes, l'Exécutif de ce pays, de plus en plus valet inféodé au néo-libéralisme (comme si cette conception du monde engendrait le bonheur de l'humanité et non l'exploitation de l'homme par l'homme), mangeant dans la main de « nos » capitalistes (mais des autres aussi!) de plus en plus milliardaires, continuant à vouloir en finir avec ce qu'il reste de social dans cette République, en tapant encore et toujours sur « les avantages acquis » à savoir, bien évidemment, la Sécurité Sociale et le Service Public permettant, tous deux, l'Égalité donc la Liberté ! Quant à la Fraternité ... entre les peuples ? l'actuel président de « notre » République s'en occupe, il est l'un de ceux, et il le sait, qui ont le pistolet à la main (enfin... disons plutôt l'armement nucléaire!)

C'est parce que je ne suis pas devin, mais que je n'ai aucune propension à finir mendiant ou chair à canon, que je viens vous faire part de mes interrogations ... et, trop drôle, façon de dire !

Au moment où je boucle cet article, le cri d'oiseau que j'ai choisi pour être averti de l'arrivée d'un SMS ou d'un e-

Mail, via mon tél. mobile, me sert fort à propos le message suivant :

«Crédit Agricole : Bonjour Monsieur Bourhis, un nouveau projet ou des dépenses en cours ?

Répondez oui à ce SMS et je vous accompagnerai. A très bientôt, (prénom et nom), votre conseiller. Un credit vous engage et doit etre rembourse, verifiez vos capacites de remboursement avant de vous engager - stop » ...

Cqfd !

Elle est pas belle, la vie pour moi qui n'ai rien demandé?

Yvon Bourhis

L'Anarcho-syndicaliste

Association des Groupes Fernand Pelloutier
Korn an Tan - 640 rt de Lezeret
29810 PLOUMOGUER

Fondateur de publication:
Alexandre HÉBERT

Directeur de publication:
Marc HÉBERT

N° SIREN :
890 475 460 - CPPAP: 1125 P 11527 - ISSN: 0398-6829

publicimo :
codico 04384049 D.T.PR N° 029/21/O85-AN

Imprimerie spéciale de l'association :
Groupes Fernand Pelloutier

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale de France

Sites : <https://anarcho-syndicalisme.org>

Contacts: Anarcho-syndicaliste@protonmail.com



La Palestine ...

Et le droit des peuples opprimés

Le 29 octobre 1947, lors d'une réunion des Nations Unies, plusieurs pays ont voté la partition de la Palestine : France, Grande-Bretagne, Russie et les États-Unis.

À aucun moment, il n'a été envisagé de demander par référendum, aux populations concernées, leur accord ou leur opposition à cette partition. Dès mai 1948, l'État d'Israël était proclamé. En revanche, la proclamation de l'État de Palestine à l'initiative des pays ayant voté la partition, se fait toujours attendre. Le motif serait que les conditions ne seraient pas remplies pour proclamer la reconnaissance de la Palestine. Ce qu'il faut comprendre : les Palestiniens ne remplissent pas les conditions. Comme la proposition selon laquelle « on est pour la Palestine mais les conditions ne sont pas remplies » dure depuis plusieurs dizaines d'années. Cela signifie, pour nombre de ceux qui ont adopté ce point de vue, qu'ils sont contre la création d'un État de Palestine.

Pour la France, en 1982, Mitterrand s'étant rendu en Israël avait fait un discours à la Knesset où il se disait favorable à un État de Palestine, mais en posant des conditions aux Palestiniens, confondant, en fait, le peuple palestinien et l'OLP d'Arafat.

Or les pays signataires d'octobre 1947, dont la France, n'ont aucun droit d'exiger des conditions aux Palestiniens car les pays signataires sont responsables de la situation de conflit permanent dans la région, directement liée au fait que seul l'État d'Israël existe, niant les droits des Palestiniens à avoir un État là où ils vivent depuis toujours.

Il n'en reste pas moins, qu'à compter des années 1980, de plus en plus d'États ont reconnu un État de Palestine jusqu'à devenir majoritaires à l'ONU.

Toutefois, parmi les pays signataires, ni la France, ni la Grande-Bretagne et les États-Unis ne se décidaient à prendre leurs responsabilités : pour les gouvernements français, les Palestiniens ne remplissaient toujours pas les conditions...

Sauf qu'en 1967, Israël avait fait main basse en toute impunité de territoires reconnus palestiniens par le partage de 1947. Ces « territoires occupés » le sont toujours en violation ouverte du droit international. Les pays signataires de 1947 n'ont pas bronché ; à fortiori, ils n'ont pas exigé la restitution des territoires occupés aux Palestiniens. Ce qui veut dire : « deux poids, deux mesures ».

Et c'est ainsi que la négation progressive par les gouvernements israéliens membres du Likoud, parti d'extrême droite, avec Netanyahu, du droit des Palestiniens revient à rendre impossible, dans les faits, la création de l'État de Palestine décidée par les Nations Unies en 1947.

Depuis le 7 octobre 2023, des crimes de guerre reconnus comme tels, par la Cour Pénale Internationale, ont flétri tant le massacre du 7 octobre par le Hamas, que le massacre des civils palestiniens par l'armée israélienne, avec destruction de la bande de Gaza, pour un régime d'apartheid en Cisjordanie, avec vote par la Knesset de l'annexion de la Cisjordanie en juillet dernier.

Ce comportement du gouvernement israélien, culminant avec la proclamation par Netanyahu en septembre 2025 devant l'ONU qu'il n'y aurait jamais d'État de Palestine car ce serait un « suicide national » pour l'État d'Israël. Cela devait conduire plusieurs pays à cesser la comédie des « conditions » et à exiger des Palestiniens et seulement à eux, de reconnaître l'État de Palestine. Le fait que Netanyahu ait traité d'antisémites plusieurs dirigeants de ces pays fait perdre tout sens à cette accusation : on a le droit de s'opposer à un gouvernement d'extrême droite ouvertement raciste et massacrant des civils, qu'il soit en Israël ou ailleurs. On se souvient que le 10 octobre 2023, Galant, ministre israélien de la Défense avait considéré que les Palestiniens étaient des « animaux humains », donc une sous-humanité dépourvue de droits. Ce qui est condamnable bien entendu, inacceptable et contraire à tous les principes de la démocratie.

Après l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Australie, le Portugal, le Canada ont reconnu cet État. En fait, les États-Unis sont désormais seuls à bloquer la réalisation de cette Palestine, alors qu'ils font partie des signataires de 1947.

Aussi Trump, après une intervention devant les Nations Unies un rien délirante, prenant conscience de l'isolement d'Israël, devait annoncer un plan de paix pour le 29 septembre 2025, le tout en 20 points. Le problème c'est l'absence de calendrier. Ainsi il est dit, en point 3, que l'armée israélienne se retirera « par étapes », mais sans date limite. En revanche, si le plan est accepté par toutes les parties, les otages devront être libérés par le Hamas « dans les 72 heures ». Alors que le point 8 sur l'aide humanitaire ne précise pas qu'elle sera mise en place dans les 72 heures, par exemple. Dans la période « transitoire », Gaza sera sous l'égide d'un « comité de la paix » présidé en toute simplicité par Trump avec la présence, va savoir de quel droit, de Blair (point 9). Pourtant le colonialisme c'est terminé, non ?

Et le point 10 est douteux : « De nombreuses propositions d'investissement réfléchies et idées de projets immobiliers excitants ont été élaborées par des groupes internationaux bien intentionnés et seront examinées pour parvenir à un cadre de sécurité et de gouvernance ». Or la population a besoin d'une reconstruction totale de ses habitations, pas de « projets immobiliers excitants » qui n'existeraient que pour les promoteurs prompts à en tirer profit.

Le point 16 interdit que Gaza soit israélienne, mais précise : « l'armée israélienne rendra progressivement le territoire de Gaza qu'elle occupe... à l'exception d'une présence dans un périmètre de sécurité qui restera jusqu'à ce que Gaza soit correctement sécurisé contre toute résurgence de menace terroriste. ». C'est dire que le « périmètre de sécurité » en question, avec présence de l'armée israélienne sur une partie de Gaza peut durer encore longtemps ; il suffira d'évoquer une « menace terroriste ». En plus, il n'est pas précisé le lieu et pas plus la superficie de ce « périmètre de sécurité », au bon vouloir de l'occupant. Il n'est pas pris en compte que pour la Cour Pénale Internationale, Netanyahu, est un criminel de guerre et que sa légitimité est sujette à caution.

Il faut attendre le point 19 pour que soit admis un État palestinien : « À mesure que le redéveloppement de Gaza progresse et quand le programme de réforme de l'Autorité palestinienne est fidèlement mis en œuvre, les conditions pourraient enfin être réunies pour ouvrir une voie crédible vers l'autodétermination et la création d'un État palestinien. »

Autant dire que l'on peut attendre longtemps et que l'idéologie de la reconnaissance sous conditions posées aux Palestiniens continue. Alors qu'il suffirait aux États-Unis, comme 150 pays l'ont déjà fait, par exemple sous 72 heures, de reconnaître l'État de Palestine. En sus, rien quant à l'emplacement de cette Palestine reconnue, avec silence total sur la Cisjordanie. Alors qu'il est précisé que le désarmement du Hamas s'impose, rien sur le retrait de l'armée israélienne de la Cisjordanie, rien sur la suppression des barrages contrôlant les Palestiniens, rien sur le retrait des colons... Et rien sur la capitale de la Palestine, qui est normalement Jérusalem Est...

À terme Trump veut une main mise impérialiste sur la région comme l'indique le point 20 : « *Les États-Unis établiront un dialogue entre Israël et les Palestiniens afin de convenir d'un horizon politique pour une coexistence pacifique et prospère.* » Alors que, s'il s'agit bien de deux États souverains, ils n'ont aucun besoin d'un tel parrainage !

Comme le dit le *Monde* du 30 septembre, ce plan est « peu contraignant » pour Israël. L'idéologie « deux poids, deux mesures » fonctionne toujours. Que le Hamas accepte ou non ce plan, peu importe, car il ne joue plus de rôle central, sauf pour la libération des otages. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne fonctionne toujours pas pour les Palestiniens. C'est-à-dire le droit à l'autodétermination.

Et pourtant leur cause, celle de tous les peuples opprimés, demeure et finira par s'imposer.

30 septembre 2025

Gérard da Silva



Un calcul machiavélique

Pourquoi la reconnaissance de la Palestine par la France intervient-elle maintenant ?

On pourrait juger que l'initiative du président Macron est positive, pour une fois, et se situe du bon côté de l'histoire.

Peut-être s'explique-t-elle par la crainte de se voir accusé, dans un avenir plus ou moins proche, de complicité de génocide ?

La défense de la cause Palestinienne, par la France de surcroît, en cette période si tragique, est un acte politique fort de la part du pays des Droits De l'Homme.

Depuis 1948, suite à l'annexion d'une partie de la Palestine, le nettoyage ethnique est une réalité.

Pourquoi criminaliser le Hamas, mouvement de résistance qui se bat contre l'occupation de sa terre par l'armée israélienne, et pourquoi exiger qu'il dépose les armes ?

Que vaut une souveraineté quand l'État n'a pas les moyens de défendre sa population, et où même les bébés et les infirmes sont qualifiés de TERRORISTES par Israël ?

Au lieu de cela des terroristes du groupe STERN, dont les membres avaient chassé de Palestine les britanniques par des actions terroristes, deviendront pour certains des hommes politiques influents et des chefs de gouvernement d'Israël (SHAMIR, etc).

Tous les territoires d'Israël ont été conquis par l'action armée, et ce n'est pas un hasard si les résolutions de l'ONU ont condamné la colonisation et exigé la restitution des territoires à la Palestine.

Mais alors que l'armée et le gouvernement Netanyahu massacrent des populations dont celle de Gaza, sans distinguer les combattants du Hamas des personnes âgées et en ciblant en priorité les femmes et les enfants (60% des victimes), la France ne prend aucune sanction économique et politique.

Tandis que la Russie qui n'est pas accusée de génocide, fait l'objet de sanctions visant à détruire son économie, les états Européens appellent Israël à la retenue...

On est bien dans le « deux poids, deux mesures », bafouant et entérinant le décès du droit international.

À ce jour Israël est le seul État au monde à ne pas avoir fixé ses frontières, condition sine qua non pour la reconnaissance d'un État...

Pour ma part, je considère que les déclarations des ministres israéliens qualifiant la population de Gaza « d'animaux » nous ramènent à un passé et à une idéologie empruntée au Nazisme. Ce n'est pas un hasard, si jusqu'à maintenant, Israël bénéficiait d'un « blanc-seing » de la France entre autres (l'arme nucléaire acquise grâce à la technologie de la France...), histoire de faire oublier son passé de collaboration et de force armée avec l'occupant Nazi.

La division waffen-SS « Charlemagne » que des volontaires français ont intégré pour aller sur le front de l'est, affronter l'Union Soviétique au nom de la lutte contre le communisme dans l'opération Barbarossa, en est une triste réalité, ...¹

Le positionnement de Macron sur la Palestine ne saurait faire l'impasse sur le financement par la France de programmes de recherches visant à amplifier le génocide.

Alors qu'un rapport émanant du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU du 16 septembre 2025 juge que l'armée israélienne commet un génocide, elle remplit quatre des cinq critères définissant le génocide. La France et l'Union Européenne financent à hauteur de plus de 400 millions d'euros de programmes pour l'innovation technologique, bien qu'Israël ne fasse pas partie de l'UE.²

Les palestiniens font les frais de la technologie Occidentale au travers de bombardements de Gaza, par ciblage avec l'aide de l'Intelligence Artificielle...

Pendant ce temps, le milliardaire israélien Teddy Sagi par l'intermédiaire de sa société Kape Technologies fait l'acquisition de Cyber Ghoste, Express VPN, Zen Mate spécialisées dans la protection des données personnelles. La chasse aux opposants d'Israël va se poursuivre au vu des liens avérés avec le MOSSAD (service secret israélien).³

1 :Jean Mabire :la division Charlemagne

2 :Francesca Albanese : youtube.com/shorts/F12Sf4ZJVyQ?si=_ULi3VWWsvEr2HZ_

3 :LE MEDIA4-4-2 17 septembre 2025 science et technologie

Le 28 septembre 2025,
Patrick Brossard

Dans une république se revendiquant depuis 120 ans de la séparation des Églises et de l'État, la morale chrétienne tient encore « le haut du pavé » !

Mais trop, c'est trop ...

Pas question de se suicider avant la révolution française, sans encourir une damnation éternelle pour soi, mais compte tenu de l'omniprésence de la religion catholique non seulement sur le territoire (et pas qu'en France, évidemment) mais aussi dans les mentalités et us-et-coutumes au quotidien, il ne faisait pas bon se donner la mort !

Acte contraire à la bonne morale, interdit de par l'Église, gare aux contrevenants, car avant même de se retrouver en enfer, la punition terrestre présageait déjà le pire.

De ma lecture d'un livre sur la présence de l'ordre des Templiers en Bretagne, notamment à Pont-Melvez (dépt 22), dernière commune, au sud, du pays du Trégor¹, j'ai gardé en mémoire la punition post-mortem (comme on dirait aujourd'hui) infligée au ... cadavre d'un malheureux qui avait cru bon de se pendre. Ayant attaché le « maudit » par une corde à l'arrière d'une charrette, le recteur local avait lancé son cheval au galop, traînant le corps à travers la commune, pour que chacun sache bien ce qu'il en coûte de transgresser la loi de dieu. « Cerise sur le gâteau »: une fois le cadavre bien puni et plus vraiment présentable, ce dernier avait subi la honte suprême en étant balancé dans une décharge à ordures du bourg² !

Depuis cette époque, la révolution française est passée par là, dépénalisant le suicide, mais à part ça, surtout côté « croyants », les mentalités n'ont guère évolué sur le sujet depuis presque deux siècles et demi !

À notre époque, cela se retrouve dans tout un tas de cas³ de figure où la croyance au miracle ou « à la volonté de dieu » a poussé la (les) famille.s dans l'obstination à maintenir en vie malgré lui « l'être aimé », voire à l'encontre de sa volonté lorsqu'il l'avait précédemment formulée.

Depuis un certain nombre d'années, en France, trois associations militent, à des niveaux différents contre l'acharnement thérapeutique à maintenir une personne en vie alors que cette dernière cherche à « en finir » mais ne le peut pas, quelles qu'en soient les raisons.

Il s'agit de l'ADMD, le Choix et Ultime Liberté, association dont je suis adhérent depuis 9 ans. J'ai bien dit adhérent

et non militant jusqu'à ce jour où, plaquant à une actualité qui incrimine des responsables et accompagnants d'au moins deux associations (Ultime Liberté et le Choix), je ne peux rester muet sur ce qu'il se passe, en ce moment-même, à Paris.

En effet, 9 militants d'Ultime Liberté (la plupart fondateurs de l'association) et 2 du Choix, sont accusés d'avoir introduit⁴ illégalement sur le territoire français, du pentobarbital – barbiturique interdit depuis 1996 sur le territoire français, alors qu'il est utilisé dans différents pays de l'UE et en Suisse.

Or, il ne s'agit en aucun cas de trafic de drogue illicite mais de permettre à des personnes qui ne veulent pas mourir dans la souffrance et/ou ont décidé d'agir et de rester « maître de la situation » jusqu'au moment où elles estimeront que c'en est assez.

Les militants de terrain de ces associations, pour un bon nombre d'entre eux, font ou ont fait partie jusqu'à leur retraite, du corps médical ou l'ont été jusqu'à leur retraite. Ce sont des personnes responsables, qui assistent et conseillent et contrairement à ce que les « esprits » religieux colportent de contre-vérités, le but n'est pas de pousser à la mort ou de faire mourir, mais bien au contraire de permettre une vie plus heureuse, libérée de la souffrance jusqu'au moment choisi pour en finir, par la personne concernée.

L'association Ultime Liberté s'est donnée les moyens de médiatiser largement l'accusation de ses responsables et leur procès qui a commencé le 16 septembre dernier, parce qu'elle considère que le projet de loi qui a été présenté aux députés est « à côté de la plaque » tout en faisant la part belle au lobby religieux acharné dans ses convictions d'un autre temps... et qui n'en démord pas.

Or, il faudra quand même, un jour ou l'autre que les partisans des « bondieuseries » et autres « opium du peuple » finissent par admettre que la France, puisqu'il s'agit d'elle, est une république reposant sur des lois républicaines dont celle du 9 décembre 1905, qui a - et, nous l'espérons, une fois pour toutes, séparé les Églises de l'État et instauré ainsi la LAÏCITÉ !

Je n'en dirai pas plus, toutes les infos sur ce procès se trouvent « en ligne » : l'action militante d'Ultime Liberté, très active sur le parvis du tribunal, connaît un vrai

succès auprès des médias, permettant d'en finir avec les fausses et contre-vérités.

Il faut quand même savoir que chaque « prévenu » prend un « sacré » risque, les peines pouvant aller jusqu'à 50 000 euros d'amende et 7 ans de prison. Pour des altruistes comme eux, ce serait lourdement payer une régression sociale qui ne dirait pas son nom !

Je ne peux finir sans reprendre cette information superbe repiquée dans les comptes-rendus d'audience que nos camarades nous relaient :

« Enfin arriva le plus inattendu, un prêtre qui allait livrer une confession déchirante en avouant avoir aidé son père à mourir, alors que celui-ci atteint d'un cancer en phase terminale le suppliait d'abréger ses souffrances. Se référant à Saint-Augustin, il n'hésite pas à déclarer : *"je respecte la loi, juridiquement, moralement, mais nous avons le devoir moral de la combattre lorsqu'elle n'est pas juste. Cette loi sur l'euthanasie est injuste parce qu'elle prive les gens de leur dignité"* précisant même que *« l'euthanasie peut être un acte d'amour et de charité »*. (extrait de la **Chronique du procès – Tribunal Paris – 18 - 19 sept. 2025** adressée par Ultime Liberté Ile de France zone-Nord qui couvre la durée du procès et en informe les antennes régionales d'U.L)

VIVA La LIBERTAD... HASTA LA ULTIMA, SIEMPRE !

Yvon Bourhis

1- avant Bulat-Pestivien, commune « officiellement » en Haute Cornouaille (alors que coiffes et vêtements portés par les femmes étaient typiquement trégorois)

2- Gast, ceux qui parmi nos lecteurs assidus, entendraient quelqu'un dire encore que « dieu est amour » ont désormais un argument contradictoire de plus ...

3- définitions « internet » : 1. Religion : Comportement irrationnel vis-à-vis du sacré ; attitude religieuse considérée comme vaine. 2. Fait de croire que certains actes, certains signes entraînent mystérieusement des conséquences bonnes ou mauvaises ; croyance aux présages, aux signes.

4- après dénonciation des autorités U.S. ayant « mis la main » sur un colis commandé à un « vétérinaire mexicain à la retraite », colis en partance vers l'Europe, dont 142 destinataires français !

Yvon bourhis

SOMMAIRE

Nous, les écorchés.....	1
Et anarcho-syndicalistes... indéracinables.....	1
Le mouvement de classe avec la jeunesse et sans le corporatisme CFDT, c'est le seul rapport de force !.....	2
10 septembre, 18 septembre, et suite.....	4
La lutte des classes et son programme,.....	5
c'est mieux qu'une fausse unité.....	5
Dictature du prolétariat.....	7
Le Sud.....	9
L'affiche rouge *.....	9
Un bonheur insoutenable *.....	10
La Palestine ... Et le droit des peuples opprimés.....	12
Un calcul machiavélique.....	14
Dans une république se revendiquant depuis 120 ans de la séparation des Églises et de l'État, la morale chrétienne tient encore « le haut du pavé » !.....	15